Marseille : Affaire Guérini, “l’enquête suisse”

08/11/2011 à 22h47

L’affaire Guérini va-t-elle prendre un tour nouveau ? Dans quelques jours, les enquêteurs suisses débarquent en effet à Marseille. Ils viennent chercher des preuves pour étayer le dossier qu’ils instruisent. Un dossier plus que jamais axé sur une coopération franco-suisse intensive, puisque les gendarmes de la Section de recherches de Marseille se sont eux-mêmes rendus en Suisse il y a quelques jours pour y creuser plusieurs pistes.

Fin 2010, la justice suisse a en effet ouvert une instruction pour “soupçon de blanchiment d’argent” contre Alexandre Guérini. La justice suisse s’est même autodésignée en l’espèce. Plusieurs comptes bancaires suspects ont été identifiés à Genève et à Lugano, ce qui a entraîné la saisie de 9 775 916 euros. Conséquence : le procureur fédéral de Lausanne a demandé au juge Duchaine d’organiser l’audition en France de dix personnes, en présence des enquêteurs helvètes.

Selon nos informations, deux chefs d’entreprise marseillais ont devancé récemment l’appel et se sont aussi rendus en Suisse pour s’expliquer sur les flux financiers repérés sur leurs comptes. Ce que ne pouvait faire Alexandre Guérini, dont les déplacements à l’étranger sont réglementés par le contrôle judiciaire, ni Patrick Boudemaghe ni Jean-Marc Nabitz, ces derniers étant actuellement écroués. [Lire la suite]

La Provence